



Dossier

Interroger la prévention du surendettement

La prévention du surendettement semble souffrir d'un paradoxe. Il existe un nombre important d'actions de prévention qui sont remarquables par leur diversité ou encore par leur originalité. Toutefois, cette diversité et cette multiplicité interpellent notamment par le temps, les moyens et l'énergie mobilisés dans la mise en place d'outils qui, parfois, à certains égards, peuvent paraître redondants.

Cinq questionnements ont été au cœur des conclusions du colloque de l'Observatoire du crédit et de l'endettement du 26 avril 2016 consacré à la prévention du surendettement¹.

Un nécessaire recensement exhaustif des initiatives de prévention

À l'heure actuelle, la mise en œuvre de la prévention semble davantage l'affaire de deux groupes d'acteurs: d'une part, les pouvoirs publics dans le cadre de la régulation et, d'autre part, une série d'acteurs professionnels financés à cette fin. Toutefois, il existe certainement de nombreuses autres initiatives. Citons notamment des forums internet ou des pages Facebook, parfois initiés par des citoyens (qui, pour certains, ont connu la médiation de dettes), permettant notamment un échange de vécu. Dès lors, outre les acteurs institutionnels et les partenaires économiques, il semblerait utile d'avoir une vision plus large des acteurs de la prévention.

Une réflexion relative aux bonnes pratiques et aux éléments facilitateurs

La prévention du surendettement ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur les facteurs facilitateurs et sur les freins à la mise en place d'actions, afin de pouvoir transposer les dispositifs existants.

Le colloque de l'Observatoire a permis de souligner quelques-uns des éléments facilitateurs comme:

- la définition d'objectifs réalistes et concrets;
- une demande du public cible permettant de réfléchir à un projet utile;
- une réflexion préalable à la mise en place du projet, notamment concernant des actions similaires existantes dans d'autres lieux;
- la motivation des acteurs de prévention (notamment une capacité de remise en question et d'adaptation);
- des moyens humains et financiers suffisants;
- un projet concerté.

Outre cette réflexion essentielle, un autre questionnement doit être posé: n'y a-t-il pas une certaine perte de temps, d'énergie et de moyens à proposer, sur des territoires parfois très proches géographiquement, des actions qui utilisent des outils semblables sans concertation préalable? Nous sommes persuadés de la nécessité de concevoir les outils collectivement ou, à tout le moins, de les partager et les rendre accessibles à tout un chacun, au-delà des communes, des provinces et des régions. L'objectif est que le travail réalisé (qui est un travail de qualité et qui demande du temps de préparation) soit davantage visible et comment il le sera.

Des publics cibles aux périodes à risques

Actuellement, la prévention du surendettement est essentiellement pensée en termes de publics cibles (les emprunteurs, les enfants, les adolescents, les acteurs-relais, etc.). S'intéresser à des publics cibles est utile, notamment en termes méthodologiques, pour concevoir une action pertinente au regard des personnes visées. Mais il est nécessaire de s'interroger sur ce que cela induit.

Premièrement, réfléchir uniquement en termes de public cible ne réduit-il pas le champ d'application de certains outils? En effet, un outil conçu à destination d'un public cible ne risque-t-il pas de rester cantonné à celui-ci alors qu'il pourrait être tout à fait utile et pertinent à d'autres publics?

Deuxièmement, réfléchir en termes de public cible ne participe-t-il pas à une forme de stigmatisation des personnes et des situations les transformant en «publics difficiles ou en difficulté» alors que, on le sait, leur contexte social d'existence est tout aussi déterminant que leurs caractéristiques personnelles?

Dès lors, cette réflexion en termes de publics cibles ne pourrait-elle pas se transformer en réflexion en termes de périodes à risques ou de contextes à risques tels que la mise en couple, une période de non-activité professionnelle, le départ à la retraite,

¹ Ces conclusions sont disponibles dans leur intégralité sur le site de l'Observatoire du crédit et de l'endettement dans la rubrique «les colloques de l'OCE» (www.observatoire-credit.be).

etc.? Au cours de ces périodes à risques, il s'agirait d'outiller les citoyens afin d'éviter que le risque ne se transforme en situation de surendettement. Il s'agirait dès lors de concevoir des outils assez généraux relatifs à ces contextes pour ensuite, si nécessaire, les adapter en fonction du niveau de compréhension par exemple, ou utiliser des exemples spécifiques en fonction de certains profils.

Un dispositif concerté dès le plus jeune âge

Les intervenants présents lors du colloque semblent unanimes: la prévention du surendettement doit être mise en œuvre dès le plus jeune âge. L'institution scolaire est l'un des lieux où celle-ci pourrait être introduite. Toutefois, est-il pertinent de faire peser sur un seul acteur (à savoir l'école) cette responsabilité? N'est-il pas tout aussi pertinent de penser un dispositif qui implique, de manière concertée et transversale, d'autres acteurs (PMS, mutuelles, associations...)?

Une nécessaire évaluation pour consolider le dispositif

La question des résultats des actions de prévention a été posée. Ceux-ci sont bien souvent incertains. Dès lors, les évaluations sont essentielles pour permettre d'adapter les actions existantes afin qu'elles soient le plus efficaces possible et qu'elles remplissent les objectifs qu'elles se fixent. Bien évidemment, l'objectif n'est pas de tout mesurer, de tout quantifier, mais d'avancer de manière un peu plus éclairée pour que l'énergie dépensée porte davantage ses fruits.

Caroline Jeanmart,
sociologue à l'Observatoire du crédit
et de l'endettement

Une plateforme pour l'éducation financière

Cela fait près d'un an que la FSMA discute avec une série de stakeholders (parties prenantes) la possibilité de mettre sur pied une banque de données des acteurs et des initiatives prises en matière d'éducation financière. «*L'ambition de cette plateforme, selon Daniele Vander Espt, responsable de ce volet éducation financière au sein de la FSMA, est de capitaliser ce qui a été fait et ce qui va être lancé, faciliter les échanges et la collaboration entre les acteurs actifs dans ce secteur et donner une large publicité à ce domaine d'action.*»

Cette plateforme devrait être accessible à tous. Aux acteurs qui souhaitent s'enregistrer pour mettre en valeur leur organisation et les initiatives déjà prises ou à venir, en mentionnant l'objectif poursuivi, une courte description de l'initiative, le public cible et les coordonnées de l'acteur et de la personne de contact. Mais aussi au grand public qui pourra accéder aisément à cette plateforme pour s'informer de ce qui existe en la matière. Des discussions avec les stakeholders a émergé la possibilité pour des acteurs commerciaux (banques, assurances...) de placer également leurs initiatives sur la plateforme à condition qu'elles n'aient pas une visée commerciale. Néanmoins, les marques et logos pourraient être acceptés sur la plateforme.

Une première phase de test a été réalisée pour analyser la convivialité du système. Sur la base des remarques émises, le début du recensement à grande échelle pourrait débuter au dernier trimestre 2016. Reste la question des filtres et des contrôles pour veiller à la qualité des initiatives référencées.

N.C.

ACTION DE PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

